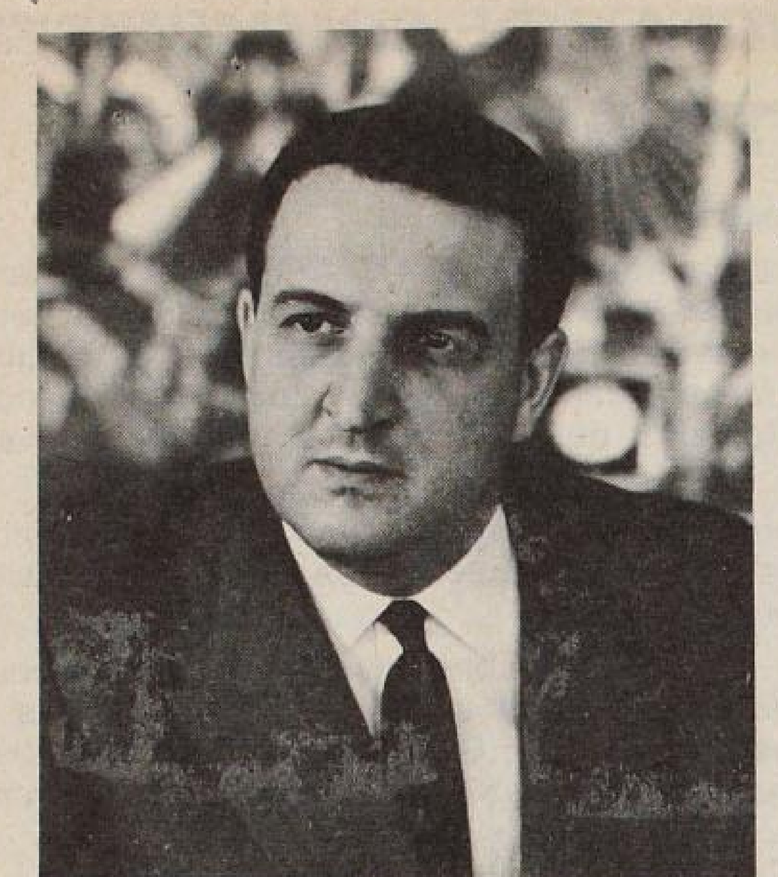


ÉLECTIONS LEGISLATIVES DES 23 ET 30 JUIN 1968

XVe Arrondissement - 17e Circonscription - Quartier Saint-Lambert

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

U.D. Ve - Républicains Indépendants - Gauche Ve

Jacques MARETTE

Ancien Ministre - Député sortant du XVe - Quartier Saint-Lambert - 45 ans
Ancien Sénateur de la Seine - Ancien Conseiller Municipal de Paris
et Conseiller Général de la Seine

Électrices, Électeurs,

Je déteste les promesses électorales, que certains s'empressent de trahir à peine élus. Je ne vous en ferai donc pas, mais je m'engage solennellement devant vous à défendre de toutes mes forces, la République contre le communisme et ses complices et vos libertés contre l'entreprise se subversion qui entend imposer sa dictature au peuple français. Mon passé vous le garantit.

Mais des erreurs ont été commises : la Ve République doit changer de style : pour ma part, je m'y emploierai. Une certaine technocratie qui a eu trop de pouvoir depuis dix ans, devra désormais s'incliner devant la volonté des élus de la nation. Le dialogue devra devenir la loi de la République, la participation des hommes et des femmes de France à leur destin, la règle de l'état. La majorité devra être élargie à tous ceux qui sont prêts à lutter pour la défense de la liberté.

Notre victoire aux élections ne devra en aucun cas, se transformer en une contre-révolution anti-sociale, ni être le début de la « revanche » contre les travailleurs. Il s'agit, au contraire, après avoir empêché l'installation de la dictature communiste, de tendre la main à tous, pour reconstruire notre pays durement frappé et refaire l'unité nationale. A cet égard, le vote rapide d'une amnistie générale s'impose.

C'est avec ces objectifs, que je me présente à vos suffrages : j'ai pleinement confiance dans votre décision.

Jacques MARETTE.

SUPPLÉANT

Bernard ROCHER

Ancien Député - 47 ans - Conseiller de Paris
Ancien Conseiller Général de la Seine
Président du Comité extra-municipal du Commerce Parisien
Administrateur du District



L'ENJEU DES ÉLECTIONS

> **La France est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner à un pouvoir qui s'imposerait dans le désespoir national, lequel pouvoir serait alors évidemment essentiellement celui du vainqueur, c'est-à-dire, du communisme totalitaire. Naturellement, on le colorerait pour commencer d'une apparence trompeuse en utilisant l'ambition et la haine de politiciens au rancart. Après quoi, ces personnages ne pèseraient pas plus lourd que leur poids, qui ne serait pas lourd !**
>
> **Eh bien non ! la République n'abdiquera pas ! le peuple se ressaisira, le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté.**
>
> **Vive la République, vive la France.**
>
> **Charles de GAULLE,**
> **(30 mai 1968.)**

Contre Jacques MARETTE seul candidat de la majorité Vᵉ République : 6 adversaires ! Un communiste, un P.S.U., un F.G.D.S., un P.D.M. et 2 fantaisistes du « mouvement pour la réforme » et de « technique de démocratie ». Tous à l'exception du communiste et du P.S.U. complètement inconnus dans la circonscription. Faute de pouvoir opposer au député sortant un adversaire de poids les oppositions ont multiplié les candidats pour empêcher les électeurs de se prononcer en toute clarté. Dérisoire manœuvre qui ne peut que profiter aux communistes ! mais peut-être est-ce là le but poursuivi !

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

4 Décembre 1967.
Jacques Marette est un homme de grande valeur. C'est aussi, moralement, un « musicien ».
C. de Gaulle

CONTRE la DICTATURE COMMUNISTE

VOTEZ UTILE !

Electrices, Electeurs,

Vous connaissez tous Jacques MARETTE et Bernard ROCHER. Depuis 1962, où vous les avez pour la première fois élus pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, vous leur avez déjà par deux fois renouvelé votre confiance (élections municipales de 1965 et élections législatives de 1967).

Chacun d'entre vous a pu apprécier leur travail, leur dynamisme, ainsi que leur absence de sectarisme dans l'exercice de leur mandat.

Aujourd'hui, dans des circonstances dramatiques pour la France, ils se représentent à vos suffrages; fidèles à leurs convictions de toujours : Gaullistes et fiers de l'être, décidés à défendre la Vᵉ République et vos libertés contre le communisme totalitaire et ses alliés.

Vous avez, durant trois longues semaines, eu un avant-goût de ce que deviendrait notre pays si la soi-disant « gauche unie », c'est-à-dire la démocratie populaire, l'emportait : violences, intimidation, épuration, intoxication, censure de la presse et de la radio, destruction de nos universités, de nos écoles et de notre économie; notre emblème national profané et remplacé par le drapeau rouge ou le drapeau noir, et après une période d'anarchie la terreur révolutionnaire et la dictature communiste.

Le 30 mai dernier, un million de Parisiens sont descendus dans la rue pour crier leur volonté de s'opposer à cette entreprise de subversion. Jacques MARETTE et Bernard ROCHER faisaient partie du petit groupe d'hommes décidés qui organisèrent cette prodigieuse manifestation.

En votant pour eux, vous êtes sûrs que dans cette circonscription, le communisme et ses complices ne passeront pas.

NON AU DRAPEAU ROUGE

NON AU DRAPEAU NOIR

OUI AU DRAPEAU TRICOLORE

Pour DÉFENDRE vos LIBERTÉS, VOTEZ

Jacques MARETTE

Suppléant **Bernard ROCHER**

Vu le Candidat

Imp. F. G. P. - VILLEJUIF